Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Question n° 023

**Service logement** 

REF: DS2014005

Signataire: David Rebuffel

Séance du Conseil Municipal du 30/01/2014

RAPPORTEUR: Ugo LANTERNIER

OBJET: Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 140 logements étudiants située rue du Port à Aubervilliers appartenant à Efidis

## **EXPOSE:**

Pour l'opération de construction de 140 logements étudiants menée par EFIDIS située rue du Port à Aubervilliers, Plaine Commune a accordé sa garantie d'emprunt par délibération du 26 novembre 2013.

En contrepartie, EFIDIS a accordé un droit de réservation sur 28 logements à Plaine Commune.

Plaine Commune a décidé par délibération du 26 novembre 2013 de confier la gestion de la réservation de ces logements à la Ville d'Aubervilliers, ce qui fait l'objet de la présente convention annexée à la délibération.

La livraison des logements est prévue pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

Il vous est proposé d'approuver le projet de convention qui sera conclue pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement par période de 3 ans, sans pouvoir excéder la durée de validité du droit de réservation consenti à Plaine Commune, et d'autoriser le maire à le signer.

Séance du Conseil Municipal du 30/01/2014

N° 023

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF: DS2014005

Signataire : David Rebuffel

OBJET :Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 140 logements étudiants située rue du Port à Aubervilliers appartenant à Efidis

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

**VU** le Code de la construction de l'Habitation,

**VU** les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

**VU** la délibération en date du 26 novembre 2013 n°13/536-CC de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 28 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 140 logements étudiants située rue du Port à Aubervilliers appartenant à EFIDIS,

**VU** le projet de convention ci-annexé,

A l'unanimité.

**DELIBERE**:

**APPROUVE** le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, relative aux 28 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 140 logements étudiants située rue du Port à Aubervilliers appartenant à EFIDIS.

AUTORISE le Maire à le signer.

le Maire Adjoint

Omar AÏT-BOUALI

Reçu en Préfecture le : 07/02/2014

Publié le 05/02/2013

Certifié exécutoire le : 07/02/2014

Le Maire Adjoint Omar AÏT-BOUALI